

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18165 - 71ÈME ANNÉE

Signature dans l'urgence d'un document qui permet de commencer la coupe

Convention canne 2015-2021 : tout dépendra des 38 millions

Le Premier ministre a participé hier à la cérémonie de signature de la Convention canne à la préfecture aux côtés de représentants de Tereos et des planteurs. Le document permet un démarrage de la campagne dans l'urgence en sécurisant 2015 et 2016. Pour la suite, tout dépendra du versement des 38 millions d'euros supplémentaires à partir de 2017 que la France devra demander à l'Union européenne.



George Pau Langevin, ministre des Outre-mer, et les signataires : Jean-Bernard Gonthier, président de la Chambre d'agriculture, Philippe Labro, président du Syndicat du sucre de La Réunion, Florent Thibault, co-président industriel du CPCS, Dominique Sorain, préfet de La Réunion, et Jean-Yves Minatchy, co-président planteur du CPCS au moment de la signature de la Convention-canne par Manuel Valls.

L'ambiance était très tendue hier soir devant la préfecture. Des journalistes d'Antenne Réunion ont ainsi été violemment pris à partie par un manifestant devant l'entrée. C'est un acte inexcusable. Cela rappelle que la lutte pour la liberté de la presse reste un

combat quotidien à La Réunion. La FDSEA avait en effet organisé un rassemblement pour protester contre un texte qu'elle ne signera pas, considérant qu'il n'y a aucune avancée.

La pression était aussi à l'intérieur, pour arriver à un accord dans l'urgence pour démarrer la campagne

sucrière dans quelques jours. Car tant que le prix de la canne n'est pas fixé, la coupe ne peut pas commencer, et les planteurs font face à des difficultés de trésorerie. La séquence a été ajoutée au dernier moment au programme de Manuel Valls. La présence du Premier ministre montrait bien la volonté

d'arriver à une solution immédiate pour démarrer la campagne coûte que coûte.

2015 et 2016 sécurisées

Au final, les représentants CGPER des planteurs, Tereos, la Chambre d'agriculture et l'État ont signé un document qui donne un cadre pour 2015-2021 sans fixer un prix de la canne et un montant des aides pour cette période. Le document comporte en effet deux volets : A et B.

Le volet A couvre les campagnes 2015-2016. Il comporte quelques changements qui sont chiffrés à un bonus compris entre 4 et 4,20 euros par tonne pour les planteurs, indique la CGPER. L'effort sera essentiellement supporté par les abonnés à EDF et les contribuables. L'annonce de Manuel Valls a en effet porté sur le relèvement du prix d'achat de l'électricité produite à partir de la bagasse, pour arriver à une valorisation de ce produit de la canne à 14,5 euros la tonne. Pour le planteur, cela fera 12,30 euros par tonne livrée, soit au total un peu plus de 13 euros avec l'autre revenu bagasse compris entre 1,30 et 2 euros la tonne qui existait dans l'ancienne convention. C'est un progrès d'au moins 3 euros.

La hausse du prix de la bagasse sera

supportée par EDF, et donc par les abonnés.

L'État va augmenter ses aides : hausse de l'ICHN de 14 %, des primes à la replantation comprises entre 3500 et 4500 euros par hectare.

L'industriel a pris à sa charge quelques changements. C'est le relèvement de la richesse plancher à 11,8 une année sur deux, et tous les ans pour les planteurs qui utilisent la coupe mécanique canne-longue. C'est la suppression de la pénalité d'un euro par tonne pour un taux de fibre trop élevé.

Incertitude sur 2017-2018-2019-2020-2021

Mais pour les campagnes 2017-2018-2019-2020-2021, rien n'est encore définitif. En 2017, ce sera la fin du quota et du prix garanti, et donc l'incertitude sur la vente du sucre. L'an dernier, François Hollande avait dit qu'il allait transmettre la demande d'une aide supplémentaire de 38 millions d'euros pour l'après 2017, afin de compenser le manque de compétitivité du sucre de l'outre-mer sur le marché mondial. Ce sera ensuite à l'Europe de décider. Manuel Valls a confirmé que la demande n'est toujours pas transmise. Des données manquent pour com-

pléter le dossier.

C'est pourquoi le volet B de la Convention canne, qui couvre les campagnes 2017-2018-2019-2020-2021 ne va pas plus loin que ce paragraphe :

« Dans le cadre du bilan d'étape et du travail préparatoire engagé dès 2016, les orientations pour les années ultérieures seront définies par le Comité paritaire interprofessionnel de la canne et du sucre. Une réflexion sera notamment engagée sur la base d'un travail d'analyse objective de la situation des planteurs et des sucreries afin d'assurer, avec le concours de l'État et de l'Union européenne, partenaires historiques de la filière, à la fois la pérennité et la rémunération des planteurs et de la compétitivité des sucreries, en ajustant les conditions économiques et financières ».

Cela signifie que tout dépendra du niveau des aides versées. Si l'Europe est d'accord pour que la France verse 128 millions d'euros de subvention à la filière canne-sucre outre-mer, alors l'industriel est prêt à revoir le prix de base de la canne pour donner un bonus, dit la CGPER. Personne n'a évoqué ce qui se passera si les subventions attendues ne sont pas là.

M.M.

Inauguration du pôle avicole Crète d'Or

Outil industriel sans équivalent

Manuel Valls a inauguré hier le pôle avicole Crète d'Or. C'est un investissement de plus de 70 millions d'euros qui regroupe plusieurs usines sur un même site, de l'abattage à la mise sous cellophane des barquettes prêtes à être mises en rayon. Les installations de Salazie et de l'Étang-Salé ont ainsi été délocalisées dans la nouvelle structure.

Après avoir coupé le ruban, la délégation comprenant notamment le Premier ministre et George Pau-Langevin, ministre des Outre-mer, a visité l'atelier de conditionnement.

Intervenant ensuite devant le personnel et des élus du Sud, Manuel Valls s'est dit impressionné par un outil industriel sans équivalent en France. « Cela démontre la capacité de l'agriculture et de l'agroalimentaire réunionnais à aller de l'avant ».

Le Premier ministre appelle à la conquête du marché intérieur. Des

marges de manœuvre existent dans les cantines scolaires, ou la moitié des produits sont importés.



Photo Jean-Claude François, JIR

Edito

Test de maturité : le peuple réunionnais attend les copies des Partis politiques et de leurs Parlementaires

Cette période de l'année est marquée par les épreuves du Bac. A La Réunion, 11 000 lycéens vont remettre leurs copies afin d'obtenir le diplôme qui clôt leur études secondaires. C'est un moment important pour les jeunes réunionnais comme pour ceux qui sont scolarisés dans le monde entier. Cet âge correspond généralement à l'âge de la majorité. Ils deviennent Citoyen et votent. C'est aussi l'étape où ils acquièrent une certaine maturité.

Nous nous permettons un parallèle avec le monde politique : un ensemble comprenant des politiciens et les faiseurs d'opinion, c'est à dire les mass-médias. François Hollande a piégé tout le monde avec l'égalité réelle, et Paul Vergès a reconnu en conférence de presse une certaine habileté du Président de la République. Il échappe ainsi au maigre bilan de sa politique mais il se projette dans la Présidentielle de 2017, avec une certaine avance sur ces concurrents, en Outre Mer.

Il part d'un constat connu de tout le monde. Puis, il demande à chaque parlementaire et parti politique de définir le concept d'égalité réelle, de donner des critères d'évaluation, de formuler des propositions pour une génération. La copie de chaque entité géographique doit être remise, au plus tard, fin juillet. Une synthèse sera faite. Une loi cadre sera votée et inscrite dans la Constitution pour garantir qu'aucune alternance ne vienne troubler le travail de consensus.

Cette initiative est littéralement explosive. C'est une épreuve de vérité et de maturité politique. Serons-nous capables d'offrir aux jeunes générations une perspective pour tout ce siècle ? Le monde politique en 1945 et 1946 a pris ses responsabilités et ont ouvert une voie aux générations suivantes. Cela dure depuis 70 ans. Il faut autre chose, maintenant : votre copie, comme test de maturité politique.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

La Réunion est maintenant à la traîne

Autonomie énergétique : la régression à cause de la Région

Prévue pour 2025 sous la mandature de Paul Vergès, l'autonomie énergétique de La Réunion n'est plus à l'ordre du jour. La Région annonce timidement une autonomie électrique pour 2030-2035, soit un léger retard par rapport au droit commun. Les Réunionnais n'ont pas fini de payer du pétrole et du charbon, parce que les projets de l'autonomie énergétique ont été supprimés par Didier Robert.



Didier Robert a choisi de stopper le chantier du tram-train et de donner la priorité à la route. La Réunion a régressé.

L'inauguration de la ferme photovoltaïque Bardzour d'AKUO hier au Port a servi de support à une table-ronde sur l'énergie. Ont pris la parole le président d'AKUO, deux fonctionnaires de la Région, le directeur régional d'EDF, le dirigeant de la société responsable du projet SWAC, Didier Robert et Manuel Valls.

Les deux administratifs de la Région Réunion qui ont décrit la politique de la collectivité en la matière. Ils ont confirmé une régression sous la mandature de Didier Robert : l'abandon d'une date pour l'objectif d'autonomie énergétique, et une autonomie électrique en 2030. Selon eux, la responsabilité en incombe au secteur du transport. Intervenant quelques instants plus tard, Didier Robert a même été encore plus loin dans le recul ; 2030-2035.

Cette échéance ne sera en rien un

exploit. Manuel Valls a en effet souligné que l'ambition du gouvernement, c'est l'autonomie énergétique des îles en 2030. La Réunion n'est donc pas en avance par rapport à la France, et sera en grande difficulté pour appliquer ce qui est prévu.

Rappelons qu'avant l'arrivée de Didier Robert à la tête de la Région Réunion, Paul Vergès avait mis en œuvre une politique plaçant La Réunion sur la voie de l'autonomie énergétique pour 2025, avec les outils nécessaires. La Région avait créé l'ARER, une association pilotant ce projet. Elle avait lancé le PRERURE, feuille de route vers l'autonomie énergétique. Des projets comme le tram-train, la centrale photovoltaïque de la route des Tamarins, l'énergie thermique marine devaient amplifier la dynamique pour concrétiser l'autonomie

énergétique. Tous ont été cassés par Didier Robert qui favorise les importations de pétrole avec son projet de route en mer. Le résultat est là aujourd'hui. La Réunion a régressé et ce sont les Réunionnais qui paient la facture.

Bardzour : énergie, maraîchage, arboriculture et apiculture

Première étape sous le signe de COP21

À la fin de l'année, la France organisera la plus importante conférence internationale de son histoire. Elle a pour thème la lutte contre le changement climatique. La première étape de la visite de Manuel Valls était donc sous le signe de COP21, avec l'inauguration de la ferme photovoltaïque d'AKUO dans l'enceinte de la prison du Port.



Manuel Valls, Premier ministre, Maurice Gironcel, président de SIDELEC Réunion et Eric Scutto, président d'AKUO, lors de la table-ronde sur l'énergie.

Manuel Valls était hier au Port pour inaugurer Bardzour la ferme photovoltaïque de la prison. Lancé par AKUO Energy, ce projet permet, outre la production d'électricité par des panneaux solaires, de faire fonctionner une exploitation agricole en maraîchage. Les légumes poussent dans des serres surmontées des panneaux.

Le Premier ministre a tout d'abord planté un arbre dans l'arboretum. C'est un bois de senteur blanc, une espèce introduite par un botaniste espagnol. Après avoir visité l'exploitation, Manuel Valls a participé à une table-ronde sur l'énergie.

Dimension sociale

Eric Scotto, président d'AKUO, a tout d'abord présenté Bardzour. Ce projet d'AKUO comprend une production d'énergie d'une puissance de 9MWc avec une activité agricole

sous serre (6000 m²), située aux pieds de la centrale. Un arboretum est également planté sur le site, permettant de conserver des essences endémiques rares.

En outre, situé à proximité du centre de détention du Port de la Réunion, le projet met en œuvre la réinsertion des détenus en les formant au maraîchage et à l'apiculture (en partenariat avec la Fondation Akuo). Ce projet mis en service en fin d'année 2014 alimente 12 000 habitants par an en énergie renouvelable, soit 30 % de la consommation de la ville du Port. Il a aussi un volet social, avec 8 détenus déjà formés à l'apiculture, entre 6 et 15 détenus employés au travail agricole sous serre, 29 détenus formés et employés sur 6 mois pour la construction de la centrale. Au total, 200 détenus qui seront formés sur les 20 ans d'exploitation de la centrale. AKUO annonce 220 emplois locaux créés pendant la construction et 90 emplois indirects.

Le rendez-vous climatique

Dans son intervention, Manuel Valls a salué un projet qui illustre la transition énergétique par ses dimensions environnementales, économiques et sociales. Il a souligné que les Outre-mer sont « l'avant-garde technologique de la transition énergétique ». Le Premier ministre a ensuite rappelé quelques points de ce texte, dont l'obligation pour chaque territoire d'avoir son propre plan de développement des énergies renouvelables.

« Le rendez-vous climatique est vital pour la planète », a-t-il dit. C'est pourquoi il a fortement insisté sur la lutte contre les dérèglements climatiques, appelant à un changement de mode de vie. Les îles sont en effet les premières victimes des catastrophes liées au changement climatique, a dit le Premier ministre. La majorité des réserves de gaz, de pétrole et de charbon ne devront pas être brûlées pour atteindre un objectif : contenir l'augmentation de la température moyenne du globe en dessous de deux degrés par rapport à l'époque pré-industrielle.

Manuel Valls a semblé optimiste, considérant que les acteurs financiers se préoccupent désormais de l'empreinte carbone de leur investissement.

Il a conclu en indiquant que selon lui, La Réunion est un laboratoire des solutions qui peuvent être mises en œuvre, un exemple réussi. Autrement dit : « L'Outre-mer est un atout » pour la France.

Une charte en faveur de l'emploi à La Réunion

Un premier pas vers la préférence régionale ?

Neuf entreprises (Air Austral, Brasseries de Bourbon, Cotrans, Leclerc, GTOI, Optique de Bourbon, Hôtel Palm, Ravate et SBTPC) ont signé, hier à la mairie de Saint-Joseph, en présence du Premier ministre Manuel Valls, une charte en faveur de l'emploi à La Réunion. Un premier pas après une longue lutte menée notamment par l'AJFER Nou Lé Kapab.

A Saint-Joseph, on est rompu à l'accueil des personnalités socialistes souvent reçues par 1200 à 1500 personnes. Drapeaux bleus blancs rouges et européens à profusion ; barrières – dont certaines estampillées CIVIS – pour canaliser la foule ; chœur des supportrices, etc. Mais hier, il manquait l'essentiel : 400 à 500 personnes seulement étaient rassemblées sur les trottoirs, de la gare routière à la mairie, et sur le parvis de la maison commune, selon certains observateurs. Et surtout peu d'enthousiasme, malgré quelques mises en scènes bien orchestrées pour la presse présente en nombre.

Bref, ce n'était pas la joie. Et ce ne sont pas les discours techniques des représentants des entreprises concernées, des partenaires et même du Premier Ministre et du Maire, qui ont réchauffé le public. Il n'y a que le ciel qui ce soit montré radieux larguant juste une petite larme vers 15 heures.

Le résultat de luttes

Dans son discours d'accueil, Patrick Lebreton a salué le courage du gouvernement qui a ressorti des tiroirs le rapport Bédier. Ce qui a permis au député de la quatrième circonscription de le dépoussiérer à la lumière des luttes menées notamment par l'association Nou Lé Kapab et le collectif de la police. Pour lui, la charte, va permettre d'« axer l'emploi des jeunes Réunionnais dans leur île ». Et pour prévenir les critiques, le député socialiste salue celles et ceux « qui ont fait le choix d'être dans l'action et non dans l'incantation » et « les professionnels qui ont appliqué la charte, avant même sa rédaction », comme l'abattoir de Saint-Joseph. Il souligne là qu'il ne s'agissait pas de cadeaux,

mais de clés pour l'emploi local ». confiance !

Un levier contre le chômage

Les partenaires et les entreprises concernées Selon M. Minatchy, directeur du Pôle emploi, « l'emploi d'aujourd'hui et de demain doit profiter aux chômeurs du territoire » et « la mise en œuvre de la charte doit être un levier fort contre le chômage à La Réunion ».

Le directeur des brasseries de Bourbon atteste que, « les entreprises signataires sont déterminées à favoriser l'emploi », et ont « la volonté de s'engager dans une démarche collaborative ». Quant au directeur général d'Air Austral, il assure que cette charte doit « aider à promouvoir la valorisation des compétences locales ».

Les discours sont techniques, répétitifs, et n'emballent pas la foule d'où monte un brouhaha sourd. Peut-être parle-t-on de la charte, mais plus sûrement de la faute de Manuel Valls parti « batcaré » à Berlin dans un avion gouvernemental.

Un dernier intervenant note que la charte est une synergie « grâce au double engagement des entreprises et de l'État ».

Manuel Valls reprend la parole pour affirmer – c'est une évidence – « que le chômage des jeunes est insupportable ». Pour saluer, en même temps, « les vraies réussites des entreprises réunionnaises ». Il souligne « la volonté très claire des entreprises d'embaucher et de former du personnel » et demande qu'on leur fasse confiance. Pas sûr que les travailleurs de la GTOI, de la SBTPC et des Brasseries de Bourbon – en butte à leurs patrons dans le cadre des négociations annuelles salariales soient prêts à leur faire

Des mesures exceptionnelles

Dans un discours qui prend une tournure très sociale-libérale, le Premier ministre, assène « qu'il faut en finir avec l'opposition stérile entre salariés et patrons et martèle que « c'est l'entreprise qui crée des richesses ».

Enfin, le chef de la majorité promet des « mesures exceptionnelles et une action adaptée pour encourager l'emploi dans les outremer, combattre le chômage de masse et créer des emplois... et des emplois, pour les Réunionnais » : une nouvelle expérimentation pour optimiser les outils existants comme les contrats aidés qui devraient être abondés de 10 000 dans le deuxième semestre. D'autre part, une ordonnance du gouvernement devrait être promulguée. Elle permettra de favoriser les acheteurs publics comme les mairies qui choisiront les entreprises privilégiant l'emploi local.

Correspondant

Oté

Sa la pa inn késtyon d'éshèl ! Shant out kont, domin out fète

Papa, momon i mont droit, zanfan i filosh dsi koté... zot i koné sa sé in kosa in shoz, in dovine dovinay. Sa i vé dir in l'éshel avek lé dé gran sipor, papa-momon – é bann zanfan k'i kour dsi koté, lo baznn travèrs. Sa sé in kékshoz sinp, mé kant in moun i di aou sa sé in késtyonn l'éshèl, é bin, l'èr-la sa i kontray aou in pé. Sa i vé dir ou i pé pa ansort aou, pars out klé lé tro pti : tro pti pou in péi, tro pti pou in l'antrepriz, tro pti pou ou ansart aou par ou mèm.

Donk, moin t'aprè fé lo rézonèr, é moin té aprè di, in péi koman nou na tèl rishès, tèl rishès, tèl kapasité, donk li pé ansort ali. Moin, moin la touzour anpans sa, mé in pé i di nou lé pti mizèr é ni pé pa débarbote anou par nou mèm. Si ni di bann péi pti konm nou, é bin la vnyabou sort dann fénoir par z'ot prop moiyn. Sé l'èr ké la pèrsone ou té an diskisyon avèk i di : « Sé in problèm d'éshèl ! » é la pa trouv té i falé donn amoin inn-dé zargiman, i n l'èsplikasyon, son kozman sanm pou èl lété sifizan.

Kosa sa i fé pans amoin ? Sa i fé pans amoin ké désèrtin z'ot tèt lé anklavé é di sak ou i vé, li la pa pou sort ladan... Moin mi pans pa konmsa : pou moin na in puisans kolonyal la mète anou dann in gob é si ni ansort pa la, ébin nou lé fouti. Arzout èk sa, li mèm i donn anou la klé pou sort la-dan, mé la klé i rouv pa lo sérir, ni son gran l'argano malèr. Alors, sé anou de trouv lo bone klé, sé a nou dé trouv lo bon métod é si ni trouv, ébin nou va ansort anou. Nou va trap nout dévlopman galizé par nou-mèm.

Sa la pa in késtyonn l'éshèl ditou ! Shant out kont, domin out fète.

Justin

« Konm lo dsi fèy sonz ! » – in kozman pou la rout

Pou komansé nana lo sans prop. Fey sonz sa lé plito vèrni é kan dlo i tonm dési, li la pa pou arète la, li koul atèr. Aprés nana lo sans figiré : ou i di amoin dé kozman, é vénan d'ou, sa i fé pa moin arien. Demoun i di, lé konm lo dsi fèy sonz. Sé pou dir aou, ramas out kozman pou ou, pars moin pèrsone mi s'anfousa... Romark sa i dépan si lo moun lé siséptib, sansa si li lé pa. Si li lé siséptib, pou in oui, pou in non, li anbal. Si li lé pa siséptib, li fé konm lo dsi fèy sonz, sansa shant out kont, domin sé out fète. Sa i vé dir in pé la mèm shoz.. é zot ! kosa zot i anpans ? Arien ditou ? Fé travay z'ot koko, fé bouy z'ot matyèr griz, moin lé sir zot va oir ké rant-rant, nou lé konm ki diré, dakor rantre nou.